



R 3042

PREFECTURE DU RHONE

N° Immatriculation

Date du certificat

69/002/TERMO 1/OPCA/GC

Date de 1^{ère} immatriculation

(A) 6765 ZK 69 (I) 03/03/2004 (B) 03/03/2004

(C.1) RHONE-NORD AUTOCARS

(C.4a) EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

(C.4.1) 1

69 RUE DU CHAMP DU GARET
013 69400 ARNAS

(D.1) RENAULT

(D.2) PDMUL6MOD

(D.2.1)

(D.3)

(F.1)

(F.2) 3900

(E) VF1PDMUL629718139

(G)

(G.1) 2415

(F.3)

(J)

(J.1) TCP (J.2)

(J.3) BUS

(K)

(P.1)

(P.2)

(P.3) 60

(P.6) 8

(Q)

(S.1) 10

(S.2) 12

(U.1) 84

(U.2) 2625

(V.7)

(V.9)

(Y.1) 30,00

(Y.2)

(Y.3) 30,00

(I.1)

(A.1) NEUF

(X.1) VISITE AVANT LE

03/09/2005 A

(Z)

DUPLICATA

19/04/2005

Pour le Préfet et par délégation

Le Chef du Bureau

a jarz

Anne BOSSE-PLATIERE



Certificat d'immatriculation

COUPON DÉTACHABLE

RHONE-NORD AUTOCARS

RENAULT

VF1PDMUL629718139

6765 ZK 69 03/03/2004

056J 09013

30/2

**ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES**
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)
N° TCP-15-00923-69

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : TCP Carrosserie : BUS
Marque : RENAULT Type : PDMUL6MOD

Numéro d'identification : VF1PDMUL629718139

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	/	/	/	/	/	/	/	/
Assis	9	/	/	/	/	/	/	/
Sièges à assise relevable	/	/	/	/	/	/	/	/
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	/	/	/	/	/	/	/	/
Accompagnateur(s) obligatoire(s)	/	/	/	/	/	/	/	/
Debout	12 (a)	/ (a)	/ (a)	/ (a)	/ (b)	/ (b)	/ (b)	/ (b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	22	/	/	/	/	/	/	/

- (a) Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71.
(b) Exceptionnellement, an application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics réservés aux élèves.

CONFIGURATIONS COUCHEES	TRANSPORT D'ADULTES			
	I	J	K	L
Conducteur	1	1	1	1
Convoyeur	/	/	/	/
Couchés	/	/	/	/
Assis	/	/	/	/
Accompagnateur obligatoire couché	/	/	/	/
assis	/	/	/	/
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées.....	/	/	/	/
assises.....	/	/	/	/
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	/	/	/	/

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES
Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Les véhicules doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome, hormis ceux affectés à un service visé à l'article 74

Fait à : Villeurbanne
Le 30/04/2015

Pour le directeur,



Jean-Sébastien FONTALLEY
Le Technicien Supérieur Principal de l'Economie et de l'Industrie

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. Type de boîte de vitesses :

4.1.1. Emplacement du levier de commande :

4.2. Type d'embrayage :

4.2.1. Mode de commande :

4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues :

4.4. Démultiplication de la transmission :

4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (m) :

4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min

Combinaison des vitesses ↓

Rappports de la boîte	1ère	0,239	0,239
	2ème	0,447	0,447
3ème	0,721	0,721	
4ème	1,108	1,025	
5ème	1,414	1,323	
6ème	sans objet	1,567	
M.A.R.	0,257	0,257	
Rappports de pont		0,225	0,225
Démultiplications totales	1ère	0,054	0,054
	2ème	0,101	0,101
	3ème	0,162	0,162
	4ème	0,250	0,231
	5ème	0,319	0,298
	6ème	sans objet	0,353
	M. AR	0,058	0,058
Vitesse à 1000 tr/min (en km/h)	1ère	6,888	6,888
	2ème	12,888	12,888
	3ème	20,766	20,766
	4ème	31,920	29,520
	5ème	40,726	38,039
	6ème	sans objet	45,131
	M.A.R.	7,403	7,403

PDCML5	PDCML6				
Mécanique à 5 rapports AV + 1 marche AR	Mécanique à 6 rapports AV + 1 marche AR				
Intégré à la planche de bord					
Monodisque à sec					
Hydraulique					
Par arbres comportant 2 joints homocinétiques					
225/65R16C					
2,13					

Les rappports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

4.5. Vitesse maximale (km/h) :

environ 135

environ 143

4.6. Indicateur de vitesse :

oui

4.7. Compteur kilométrique :

oui

4.8. Chronotachygraphe :

oui

5. SUSPENSION

5.1. Avant :

Roues indépendantes avec triangle supérieur et inférieur, ressorts hélicoïdaux, amortisseurs télescopiques hydrauliques, avec barre anti-dévers

5.2. Arrière :

Essieu rigide, ressorts à lames (monolame ou bilames), amortisseurs télescopiques hydrauliques, avec barre anti-dévers

6. DIRECTION

6.1. Type de direction :

A crémaillère, avec assistance hydraulique, (en cas de défaillance la commande mécanique est assurée)

6.2. Diamètre de braquage hors-tout (m) :

15,69

7. FREINAGE

7.1. Frein de service :

freinage avec système en "X"

7.2. Répartiteur de freinage :

Avec répartiteur électronique de freinage

7.2.1. Dispositif antiblocage de roue :

Oui

7.3. Frein de secours :

Indépendance des circuits du dispositif de service

7.4. Frein de stationnement :

A commande manuelle par levier et transmission mécanique par câbles, agissant sur les freins de l'essieu arrière

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. Frein de service :

Par fluide hydraulique

7.5.2. Frein de secours :

Par fluide hydraulique

7.5.3. Frein de stationnement :

Par câbles

7.6. Assistance du frein de service :

Oui, par pompe à vide entraînée par le moteur

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :

A niveau visible placé sous le capot moteur

7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances :

a) Voyants lumineux rouge

b) Voyant orange

7.7.2. Paramètres mesurés pour l'alarme :

a) Baisse de niveau de fluide

b) défaillance A.B.S.

7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :

Avec contact clé pour toutes les fonctions

7.8. Type de freins :

7.8.1. Frein de service :

7.8.1.1. Sur l'essieu 1 :

A disques ventilés

7.8.1.2. Sur l'essieu 2 :

A disques pleins

7.8.2. Frein de secours :

A disques

7.8.3. Frein de stationnement :

A disques

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur

que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre T.C.P. de marque **RENAULT**

Type - Versions : PDMVL5 - PDMUL6

livré :

- non aménagé satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.

Il devra être vérifié après montage de l'aménagement que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule concerné.

Monthéry, le 22 juillet 2003

L'Ingénieur de L'Industrie et des Mines

(Signé : S. BOURRE)

Vu et approuvé
Enregistré sous le n° AU-2294.03.00
Fait à Paris, le 22 juillet 2003
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France

Pr. le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression
Le Chef du Centre National de Réception des véhicules

(Signé : M. LEGEAY)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné, **RENAULT** 13 - 15 Quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt - constructeur, certifions :

a) Que le véhicule (livré en fourgon non aménagé):

- 1° Genre : TCP
- 2° Marque : Renault
- 3° Type :

Version : (1)

- 4° N° dans la série ou n° d'identification : **VF1 (2) PDMUL6**
- 6° Source d'énergie : **29718138**
- 7° Puissance administrative :
- 9° Dimensions :
 - Largeur(1) : mètres
 - Longueur(1) : mètres
 - Surface(1) : mètres carrés
- 10° Poids total autorisé en charge : tonne
- 11° Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base : tonne
- 12° Poids total roulant autorisé : tonne
- 14° Niveau sonore de référence : dB (A)
- 15° Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min) :

	PDMVL5	PDMUL6				
	GO	GO				
	8 CV	8 CV				
	1,99	1,99				
	5,90	5,90				
	11,74	11,74				
	3,9	3,9				
	1,904	1,904				
	5,5	5,5				
	85	84				
	2625	2625				

est entièrement conforme au type et à la version de prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) Que ce véhicule sort de nos usines :

pour être livré à

Fait à

le

M. Robin

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule de transport en commun livré en non aménagé et désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception, du type et un certificat d'aménagement conforme à l'annexe XI de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de Réception à Titre Isolé.

(1) barrer les colonnes inutilisées

(2) à compléter

8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie :
- 8.1.1. Aménagements particuliers :
- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie :
- 8.2.1. Toit ouvrant :
- 8.2.2. Protection contre l'incendie :
- 8.3. Nombre de places assises :
- 8.4. Sièges avant :
- 8.5. Nombre de portes :
- 8.5.1. Fermetures :
- 8.6. Emplacement et ouverture des vitres :
- 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
- 8.7.1. Pare-brise :
- 8.7.2. Vitres latérales :
- 8.7.3. Lunette arrière :
- 8.7.4. Toit ouvrant :
- 8.8. Equipements places assises en ceintures sécurité :
- 8.8.1. Places avant :
- 8.8.2. Places arrière :
- 8.11. Divers :

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route :
- 9.2. Feux de croisement :
- 9.3. Feux de position avant :
- 9.4. Feux rouges arrière :
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1. Avant :
- 9.5.2. Arrière :
- 9.5.3. Latéraux :
- 9.6. Feux stop :
- 9.6.1. 3ème feu stop central :
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation :
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1. Arrière :
- 9.8.2. Latéraux :
- 9.9. Feux de détresse :
- 9.10. Feux de marche arrière :
- 9.11. Feux de brouillard :
- 9.11.1. Avant :
- 9.11.2. Arrière :

10. DIVERS

- 10.1. Accessoires :
- 10.1.1. Essuie-glace :
- 10.1.2. Lave-glace :
- 10.1.3. Rétroviseurs :
- 10.1.4. Avertisseurs sonores :
- 10.1.5. Dispositif antivol :
- 10.2. Marques d'identité :
- 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur :
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification :
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification :
- 10.2.4. Le numéro d'identification commence à :
- 10.2.5. Les caractères du moteur :

- 11. Viseur technique :
- Emplacement de la plaque du correcteur :

PDMVL5	PDMUL6		
Fourgon non aménagé tôlé ou vitré pour aménagement TCP			
Options : chauffage additionnel, climatisation			
Tôle d'acier emboutie et soudée			
(en option) vitré			
Résistant au feu			
2 ou 3			
2 sièges AV séparés ou en option : 1 siège conducteur + 1 banquette à 2 places			
2 à l'avant battantes, 1 ou 2 portes latérales coulissantes, 2 AR battantes			
Verrouillage à clef, toutes les portes condamnées de l'extérieur peuvent s'ouvrir de l'intérieur			
Portes avant : 1 vitre fixe déflectrice; ou mobile et 1 descendante dans la porte			
Fourgon vitré : vitres latérales fixes ou coulissantes avec ou sans partie supérieure basculante, porte latérale fixe, portes arrière fixes.			
En verre feuilleté			
En verre trempé			
En verre trempé			
En verre trempé			
Places latérales : ceintures 3 points à enrouleur dont 1 embarqué, place centrale (sur banquette) : à 3 points à enrouleur embarqué			
Néant			
Option(s) : cloison placée ou vitrée			
2			
2 groupes à feu de route			
2 incorporés au feu de route			
2			
2 indépendants			
2 groupés avec les autres feux arrière			
2 indépendants			
Incorporés avec feux rouges			
extérieur porte arrière gauche			
2 indépendants			
2 indépendants			
Non			
Par clignotement synchrone des feux indicateurs de direction			
2 groupés avec les feux arrière			
En option : 2 indépendants			
1 groupé avec le feu rouge arrière gauche			
2 à deux vitesses (et balayage intermittent)			
Oui			
1 extérieur gauche + 1 intérieur (si visibilité vers l'arrière) + 1 extérieur droit			
1			
Par balayage de la colonne de direction, dispositif (dit à glissement) avec limiteur de couple et équipé d'un dispositif d'immobilisation			
Sur l'entourage de la porte avant droite, sous la gâche			
Sur le dessus de la contre marche droite			
Code Constructeur	Types Mines	N° dans la série du type	
V F I	P D M V L 5 P D M U L 6	0 0 0 0 0 0 0 0 1	
		chiffre	
		lettre ou chiffre de 0 à 9	
Famille	Boîte de vitesses		
	Empattement/hauteur		
	Moteur V et U = G9UA7		
	Masse (M=3900 kg)		
10.2.4. Le numéro d'identification commence à :	VF1PDMVL528632870 - VF1PDMUL628632870		
10.2.5. Les caractères du moteur :	Sur face arrière du bloc moteur.		
11. Viseur technique :	Baie de pare brise		

**DESCRIPTION DES VEHICULES RENAULT
FAMILLE PD**

AU-2294.03.00

TYPE : PDMVL5
TYPE : PDMUL6

0. GENERALITES
 0.1. Constructeur : RENAULT s.a.s. 3-15 Quai Alphonse Le Gallo - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
 0.2. Marque : RENAULT
 0.3. Genre : Transport en commun de personnes
 0.4. Types et versions :
 0.5. Puissance administrative :

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues :
 1.1.1. Emplacement des roues motrices :
 1.1.2. Emplacement des roues directrices :
 1.2. Dimensions des pneumatiques :
 (les indices de vitesse et de charge sont des valeurs minimales)
 1.2.1. Roue de secours :
 1.3. Constitution du châssis ou de la coque :
 1.4. Emplacement et disposition du moteur :
 1.5. Emplacement de la cabine de conduite :

2. POIDS ET DIMENSIONS (en kg et m)

- Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière :
 2.1. Poids total autorisé en charge :
 2.2. Poids total roulant autorisé :
 2.3. Poids de la remorque dans la limite du PTR :
 2.3.1. Remorque sans freins :
 2.3.2. Remorque avec freins :
 2.4. Charge maximale admissible :
 2.4.1. Sur essieu 1 :
 2.4.2. Sur essieu 2 :
 2.5. Voie avant :
 2.6. Voie arrière :
 2.7. Empattement :

VEHICULES CARROSSES NON AMENAGES

- 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche : (Les poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements)
 2.8.0. Total :
 2.8.1. Sur l'essieu 1 :
 2.8.2. Sur l'essieu 2 :
 2.9. Porte à faux avant :
 2.10. Porte à faux arrière :
 2.11. Longueur hors-tout :
 2.12. Largeur hors-tout :
 2.13. Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité : (1)
 2.13.1. Distance mini :
 2.13.2. Distance maxi :

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type et marquage :
 (Type en regard de la fiche pollution et marquage du moteur)
 3.2. Description générale :
 3.2.1. Genre :
 3.2.2. Cycle :
 3.2.3. Nombre de temps :
 3.2.4. Suralimentation :
 3.3. Nombre et disposition des cylindres :
 3.4. Dimensions :
 3.4.1. Alésage (mm) :
 3.4.2. Course (mm) :
 3.4.3. Cylindrée (cm³) :
 3.5. Rapport volumétrique de compression :
 3.6. Puissance maximale (kW CEE) :
 3.7. Régime de puissance maximale tr/min :
 3.8. Couple maximal (m.daN CEE) :
 3.9. Régime de couple maximal (tr/min) :
 3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) :
 3.11. Carburant utilisé : Essence (ES), Gazole (GO), Gaz de pétrole liquéfié (GP), Essence sans plomb 95 Ron (ESPB)
 3.12. Réservoir de carburant :
 3.13. Mode d'alimentation du moteur :
 3.14. Type du filtre à air :
 3.15. Allumage :
 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) :
 3.17. Dispositif d'anti-oxidage :
 3.18. Refroidissement du moteur :
 3.19. Nombre de silencieux d'échappement :
 3.20. Niveau sonore au point fixe :
 3.20.1. Valeur du niveau sonore (dB.A) :
 3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) :
 3.20.3. Position de la sortie d'échappement :
 3.21. Emplacement symbole valeur corrigée coefficient d'absorption :
 (1) les centres de gravité sont issus des masses maximales par essieu

	PDMVL5	PDMUL6				
	8 CV	8 CV				
2 essieux - 4 roues simples						
A l'avant						
A l'avant						
225/65R16C(112/100)R						
Identique à la monte de base						
Tôle acier emboutie et soudée						
A l'avant transversal						
En arrière du moteur						
2.1. Poids total autorisé en charge :	3900					
2.2. Poids total roulant autorisé :	5500					
2.3. Poids de la remorque dans la limite du PTR :						
2.3.1. Remorque sans freins :	750					
2.3.2. Remorque avec freins :	1600					
2.4. Charge maximale admissible :						
2.4.1. Sur essieu 1 :	1850					
2.4.2. Sur essieu 2 :	2060					
2.5. Voie avant :	1,740					
2.6. Voie arrière :	1,725					
2.7. Empattement :	4,078					
2.8.0. Total :	1904					
2.8.1. Sur l'essieu 1 :	1247					
2.8.2. Sur l'essieu 2 :	657					
2.9. Porte à faux avant :	0,862					
2.10. Porte à faux arrière :	0,954					
2.11. Longueur hors-tout :	5,199					
2.12. Largeur hors-tout :	1,990					
2.13.1. Distance mini :	0,214	0,050	0,214	0,050		
2.13.2. Distance maxi :	1,370	1,270	1,370	1,270		
3.1. Dénomination du type et marquage :	39U A7					
3.2.1. Genre :	Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin					
3.2.2. Cycle :	Diesel					
3.2.3. Nombre de temps :	4					
3.2.4. Suralimentation :	Oui par turbocompresseur et échangeur air/air					
3.3. Nombre et disposition des cylindres :	4 en ligne					
3.4.1. Alésage (mm) :	89	89				
3.4.2. Course (mm) :	99	99				
3.4.3. Cylindrée (cm ³) :	2463	2463				
3.5. Rapport volumétrique de compression :	17,75 ± 1,5	17,75 ± 1,5				
3.6. Puissance maximale (kW CEE) :	73	84				
3.7. Régime de puissance maximale tr/min :	3500	3500				
3.8. Couple maximal (m.daN CEE) :	26	29				
3.9. Régime de couple maximal (tr/min) :	1500	1600				
3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) :	4000	4000				
3.11. Carburant utilisé :	GO					
3.12. Réservoir de carburant :	70 litres ou 100 (option) sous le plancher en arrière de l'essieu avant en matière plastique					
3.13. Mode d'alimentation du moteur :	Par injection directe avec rampe commune					
3.14. Type du filtre à air :	Sec					
3.15. Allumage :	Par compression					
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) :	12					
3.17. Dispositif d'anti-oxidage :	Non					
3.18. Refroidissement du moteur :	Par circulation d'eau forcée, radiateur et motoventilateur					
3.19. Nombre de silencieux d'échappement :	3 (dont 1 catalyseur)					
3.20.1. Valeur du niveau sonore (dB.A) :	85	84				
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) :	2625	2625				
3.20.3. Position de la sortie d'échappement :	Latérale à gauche					
3.21. Emplacement symbole valeur corrigée coefficient d'absorption :	Dans le compartiment moteur					



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE D'UN VÉHICULE LOURD

N° d'imprimé : **K005454696**

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRÔLE

NATURE DU CONTRÔLE : **VTP**
 DATE DU CONTRÔLE : **10/08/2017**
 N° DU PROCÈS VERBAL : **17035696**

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : **S038K154**
 RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN FRANCE**
 ADRESSE : **Zone Industrielle et Portuaire**
rue des Balmes
38150 SALAISE SUR SANNE

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM : **BERTHET YANNICK**
 N° D'AGRÈMENT : **038K7020**
 SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
6765 ZK 69 (F)	03/03/2004	03/03/2004
Genre	Marque	Type
TCP	RENAULT	PDMUL6MOD
N° de série	Énergie	
VF1PDMUL629718139	GO	
Kilométrage au compteur	Carrosserie	
390801	BUS	

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU VÉHICULE

ÉTAT DE CHARGE : **A vide** CATÉGORIE : **TCP**
 VÉHICULE ASSOCIÉ :

PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

NOM : **RHONE NORD AUTOCARS**
 ADRESSE : **RUE DU CHAMP DU GARET**
69400 ARNAS

RÉSULTAT DU CONTRÔLE TECHNIQUE

RÉSULTAT : **A - Véhicule accepté**

DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE : **10/02/2018**
 méro de la vignette pare-brise en cas
 visite technique favorable : **K005454696**

INFORMATION SUR LA VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :
 N° D'AGRÈMENT DE L'INSTALLATION :
 DATE :

OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES RELEVÉS LOÛRS DU CONTRÔLE

Document présenté : Certificat d'immatriculation

- 0.1.1.4.10. CERTIFICAT D'IMMATRICULATION : A renouveler
- 1.1.3.4.2. FREIN DE STATIONNEMENT : Essai en palier
- 1.1.5.4.2. INDEPENDANCE : Contrôle non réalisable par construction
- 5.2.3.1.3. PNEUMATIQUE : Détérioration Essieu 1
- 6.2.1.1.6. CARROSSERIE : Corrosion superficielle Extérieur
- 7.3.4.4.9. CHRONOTACHYGRAPHE, COMPTEUR KILOMETRIQUE : Visite chronotachygraphe obligatoire, sauf dérogation
- 7.3.5.4.4. LIMITEUR DE VITESSE : Vitesse du véhicule limitée sans dispositif additionnel
- 8.1.1.1.2. MOTEUR : Fuite
- 10.3.7.1.2. FENETRE ET TRAPPE DE SECOURS : Détérioration Gauche

MESURES

Efficacité du frein de service et du frein de secours :

Service : E1: 64% E2: 65%
 global : 65%

Secours : indépendance des circuits

Déséquilibre du frein de service et du frein de secours :

Service : E1: 19% E2: 2%

Secours : indépendance des circuits

Rabattement des feux de croisement : G: -1,1% D: -1,8% h: >= 0,8 m et <= 1,0 m

Essais d'opacité des fumées :

C1: <0,50 m-1 C2: <0,50 m-1